

**ANNEXE 3 - Liste des travaux éligibles
à l'aide amélioration et adaptation de l'habitat**

Travaux retenus		Travaux non retenus	Statut de l'occupant	
			Locataire	Propriétaire/ usufruitier
Amélioration de l'habitat				
Menuiseries	Pose de menuiserie nouvelle, volets roulants (seulement les pièces de vie*) Remplacement porte de garage uniquement attenant et communiquant au logement	Pose de volet roulant sur la porte d'entrée, moustiquaire, store, aucun travaux sur véranda, portail	non	oui
Chauffage / Climatisation / Production d'énergie / VMC	Création ou changement ou remise aux normes d'une installation individuelle de chauffage et/ou d'eau chaude Panneaux photovoltaïques pour usage domestique Création d'une ventilation débouchant sur l'extérieur pour pièce aveugle	Hors contrat d'entretien Chaudière à fioul non retenue	non	oui
Couverture	Réfection de la toiture et de la charpente Travaux retenus : antimousse + nettoyage, gouttières, souche de cheminée	Hors peinture Nettoyage seul non retenu	non	oui
Réseau (eau, électricité/gaz)	Création ou réfection complète de l'installation dans les pièces de vie* (tableau électrique quelle que soit la pièce) Adduction, évacuation, raccordement et mise en conformité des réseaux à l'exclusion des taxes Tout à l'égout : les tranchées, assainissement individuel, étude préalable liée à ces travaux,	Les taxes de raccordement ne sont pas retenues	non	oui
Plomberie / sanitaires	Création et entretien d'équipements sanitaires (évier, lavabo, douche, WC)	Hors meuble, baignoire à porte spot, miroir...	oui	oui
Ravalement	Ravalement du bâti consacré à l'habitation Retenu pour une copropriété : ravalement / peinture volets et balcon si voté en Assemblée Générale.	Hors bâtiment annexe, extension de - de 10 ans, Non retenus chez un particulier : balcon, terrasse, ...	non	oui
Revêtement de sol et murs	Travaux de revêtement des pièces de vie*	Hors aménagement des combles	oui	oui
Locaux collectifs	Entretien ou réparation du chauffage, de l'ascenseur, interphone, réfection des cages d'escalier, hall d'entrée, canalisations et renforcement gros œuvre	Création ascenseur	non	oui
Gros œuvre et travaux préparatoires	Maçonnerie (étanchéité, sécurité des pièces de vie*) Réfection, mise en place d'escaliers, Création d'ouverture (nécessaire à l'accès)	Escaliers non retenus si le pensionné ne peut les utiliser	non	oui
Développement durable	Isolation des combles (= rampants), thermique, phonique, Mise place des matériels permettant le contrôle des dépenses d'eau		oui	oui
Isolation	Isolation murs extérieurs, sols		non	oui
Traitements spécifiques	Amiante, saturnisme, termites et autres parasites xylophages, Réalisation ou réfection de l'étanchéité des pièces humides y compris revêtement, mise en salubrité et sécurité des pièces de vie non occupées.		non	oui
Adaptation de l'habitat				
Adaptation des systèmes de fermeture et d'ouverture : portes, fenêtres et volets (motorisation des volets roulants et porte de garage)			oui	oui
Revêtement de sol et murs			oui	oui
Accès : monte-escalier, construction d'une rampe, accès rue/logement (accès sur 1m20 de large)			oui	oui
Création d'équipements sanitaires adaptés comprenant obligatoirement l'installation d'une barre d'appui et siège de douche (évier, lavabo, douche, WC, robinetterie, meuble lavabo PMR) ainsi que les travaux induits		Meuble, baignoire à porte, spot miroir...	oui	oui
Création ou aménagement de toilettes supplémentaires (même s'il y a déjà eu une participation du FAS pour des toilettes existantes). La demande devra être motivée par l'organisme demandeur (maison à étage, rapport de l'ergothérapeute, situation particulière...).			oui	oui
Installation de système de commande (ex : interphone, alerte, interrupteurs)			oui	oui
Installation de mains courantes, barres d'appui, poignées de rappel de porte, protection de murs et portes			oui	oui
Si gros œuvre lié à des travaux, suppression de murs, cloisons, seuils et autres obstacles			oui	oui

*Les pièces de vie : salon, séjour, salle à manger, cuisine, chambre, couloir, cage d'escalier, salle de bain, WC.